

Commune de
BASSE-HAM

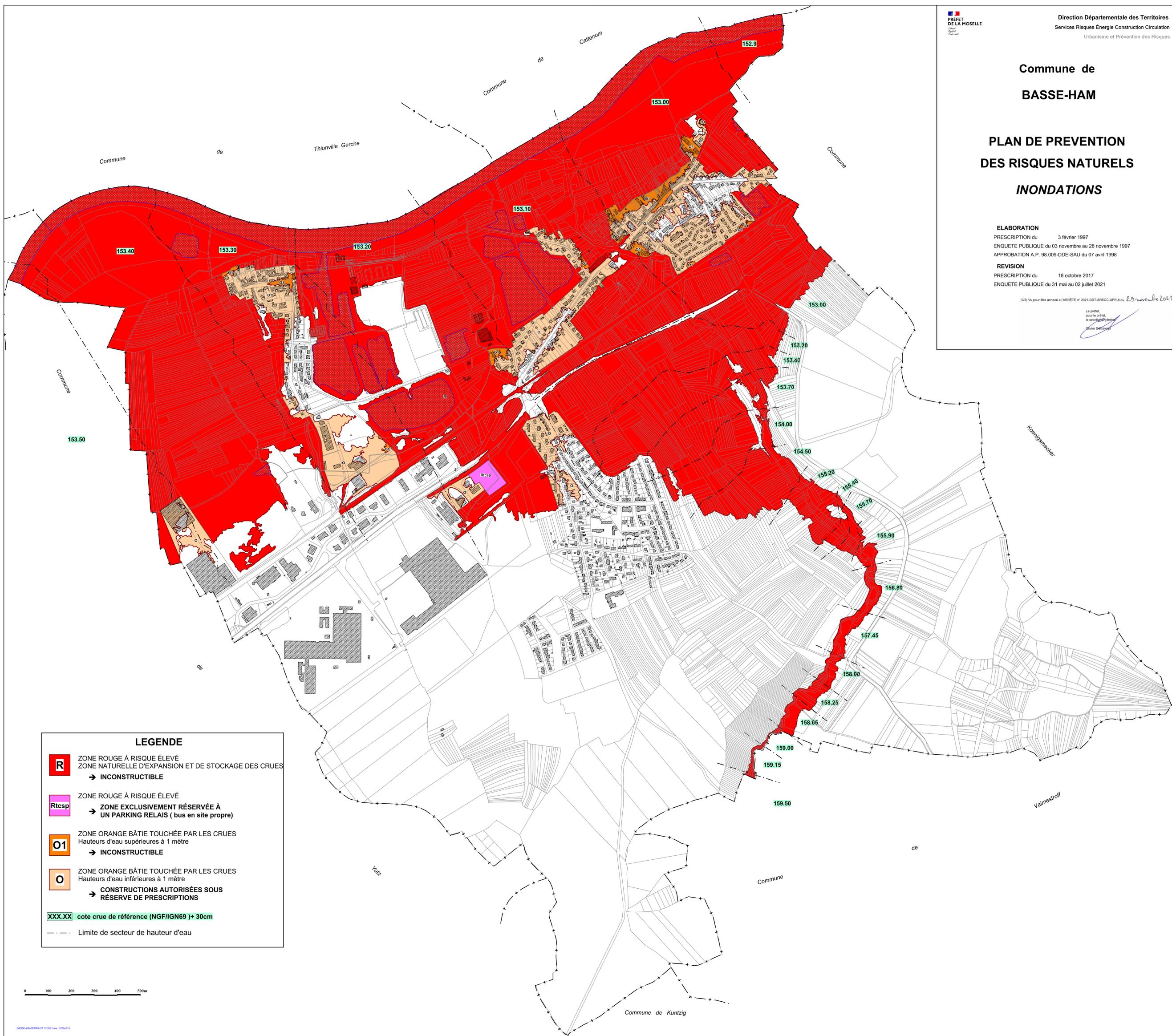
**PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS
INONDATIONS**

ELABORATION
PRESCRIPTION du 3 février 1997
ENQUETE PUBLIQUE du 03 novembre au 28 novembre 1997
APPROBATION A.P. 98.009-DDE-SAU du 07 avril 1998

REVISION
PRESCRIPTION du 18 octobre 2017
ENQUETE PUBLIQUE du 31 mai au 02 juillet 2021

(33) Vu pour être annexé à l'ARRÊTÉ n° 2021-DDT-SRECC-LPR-8 du 23 novembre 2021

Le préfet,
pour le préfet,
le secrétaire général
Olivier DECOYNE



LEGENDE

- R** ZONE ROUGE À RISQUE ÉLEVÉ
ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES
→ INCONSTRUCTIBLE
- Rtosp** ZONE ROUGE À RISQUE ÉLEVÉ
→ ZONE EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE À
UN PARKING RELAIS (bus en site propre)
- O1** ZONE ORANGE BÂTIE TOUCHÉE PAR LES CRUES
Hauteurs d'eau supérieures à 1 mètre
→ INCONSTRUCTIBLE
- O** ZONE ORANGE BÂTIE TOUCHÉE PAR LES CRUES
Hauteurs d'eau inférieures à 1 mètre
→ CONSTRUCTIONS AUTORISÉES SOUS
RÉSERVE DE PRESCRIPTIONS

XXX.XX cote crue de référence (NGF/IGN69) + 30cm

--- Limite de secteur de hauteur d'eau

